

La parole spontanée et le système de la langue

Lija BONDARKO, Ljudmila VERBICKAJA, Lev ZINDER,
Natalia SVETOZAROVA, Alla ŠTERN

Dans son célèbre article sur les questions actuelles de linguistique, Lev Ščerba appelait à créer une grammaire et un dictionnaire de la langue russe «littéraire» «qui rendraient compte de la réalité langagière» (Ščerba 1974 : 47). Ščerba recourt à nouveau à l'expression «réalité langagière» en critiquant cette «idée de sens commun» selon laquelle la grammaire serait «un fruit de la réflexion sur l'activité humaine et non une réalité langagière objective qui gère notre parole» (*Ibid.*: 48). Si l'on tient compte du fait que Ščerba considérait la phonétique comme une partie constitutive de la grammaire, quoiqu'y occupant une place particulière (ce qui trouva reflet dans son appréhension de la phonétique comme une discipline linguistique et non naturelle), alors son appel à se fonder sur la réalité langagière réelle doit pleinement être étendu à l'étude de la structure sonore.

Qu'est-ce donc que la réalité langagière, dont les faits ont conduit les linguistes à déduire leur théorie grammaticale ? Tout au long de l'histoire de la linguistique, ces faits étaient extraits presque exclusivement de la langue «littéraire» (normative, codifiée, standardisée), qu'on délimitait des autres manifestations du langage non seulement sous la forme d'une opposition de la langue «littéraire» aux dialectes, mais aussi d'un point de vue qualitatif : on décrivait des échantillons de haute qualité, c'est-à-dire une langue parfaite, exempte d'erreurs, élaborée et policée autant dans le contenu que dans la forme. Ce n'est que dernièrement que la linguistique a pris comme objet d'étude des faits fondamentalement nouveaux, à savoir cet «élément langagier» [*rečevaja stixija*] comportant erreurs, inadvertances, incomplétude, manque d'attention pour la forme externe, absolument inacceptable à l'écrit (à l'exception de la correspondance privée) mais naturelle et dès lors habituellement imperceptible pour les interlocuteurs. Une communication fondée sur le discours oral non-préparé par sa forme, produit de façon libre et instantanée, constitue sans aucun doute la plus grande partie de l'activité langagière de tout individu. On appellera ici «parole spontanée» cette forme de parole orale qui peut se combiner avec différents degrés de préparation (de réflexion) de son contenu et s'employer dans différentes

situations de communication (dialogue ou «polylogue» oral, conversation, monologue spontané, exposé ou cours prononcés sans aucun support écrit, etc.), et cette parole constituera un objet d'étude expérimentale du point de vue de sa constitution sonore.

L'idée d'organisation de la langue en tant que système est présente de manière plus ou moins explicite dans tous les ouvrages de linguistique. Etudier la langue revient à dégager sa structure grammaticale, son lexique et son répertoire sonore. Cette approche, qui s'est exprimée d'abord chez les néogrammairiens, fut méthodologiquement fondée par Saussure, qui opposait la linguistique de la langue et celle de la parole et qui ne retenait comme linguistique au sens propre que celle qui considérait la langue comme son unique objet. Les successeurs de Saussure, aussi bien directs qu'indirects, laissèrent de côté les problèmes de production de la parole (de l'activité langagière), et leur point de vue domina jusqu'aux années 1970.

Il est naturel que les linguistes aient puisé du matériau presque exclusivement dans les textes écrits. Cette tradition remonte à l'époque d'existence de la philologie comme science indifférenciée, dont la tâche consistait à expliquer les textes écrits, et elle se justifie en grande partie dans les cas où c'est le système de la langue qui est étudié. Toutefois, afin d'avoir une vision complète de la situation, il importe de comprendre comment ce système fonctionne.

Les textes écrits reflètent bien la structure de la langue, puisque, d'après Ščerba, «notre grammaire aussi bien que notre écriture se fondent entièrement sur un style plein» (Ščerba 1974 : 203). Cependant, le style plein, tout en représentant «la composition phonétique *idéale* du mot» [L.Šč. qui souligne], n'apparaît jamais sous sa forme pleine dans la parole orale. Toute parole orale (prononciation d'un texte écrit, présentation d'un cours, entretien téléphonique) possède plusieurs variantes du point de vue du rapport entre les segments de types plein et non-plein de prononciation : plus le texte est spontané, plus sera importante la part qui constituée de segments de type non-plein. Dès lors, le processus de la genèse de la parole orale diffère de celui de genèse de l'écrit. La spontanéité est pratiquement bannie de la parole écrite. (On peut la retrouver uniquement chez des individus écrivant beaucoup, mais leur nombre est fort limité et l'on peut dès lors en faire exception, alors que le nombre de personnes n'écrivant pas est bien supérieur). Au contraire, la parole orale est spontanée par essence. Peu d'individus recourent à un discours préparé. Par conséquent, la linguistique actuelle, qui cherche à représenter le système dans son fonctionnement, qui requiert de comprendre les mécanismes de production et de perception de la parole, a pris conscience de la nécessité d'étudier la parole spontanée.

Lors de l'étude la parole spontanée, il faut prendre en compte différents éléments, aussi bien purement linguistiques qu'extralinguistiques. On relèvera parmi eux l'aspect sociolinguistique. Les relations entre les participants à la communication possèdent une grande importance. Une discussion entre amis ou membres d'une même famille,

etc., s'établira de façon largement similaire à une discussion entre des personnes inconnues (surtout s'il y a une différence d'âge) ou entre un employé et son supérieur. La parole spontanée s'accompagne habituellement de procédés paralinguistiques, à savoir gestes, mimiques, sons extralinguistiques. Des facteurs comme la situation externe possèdent une importance du point de vue extralinguistique : on mentionnera l'absence ou la présence de bruit, les conditions météorologiques (si la conversation se déroule à l'extérieur), etc. De toute évidence, il est nécessaire de citer parmi les facteurs extralinguistiques les particularités individuelles de la voix des interlocuteurs, leur manière de parler, ainsi que les traits psychiques du locuteur (s'il est flegmatique ou expansif, laconique ou loquace). Ces derniers sont fortement liés aux caractéristiques phonétiques, à savoir le tempo, le rythme, la gamme tonale et dynamique, la délimitation syntagmatique, les pauses, la présence de pauses d'hésitation, les lapsus. Tout cela dépend de la complexité des constructions syntaxiques employées par le locuteur, tout comme du choix du lexique dicté par le sujet de la conversation, ainsi que des traits phonétiques des formes morphologiques employées.

Tous les facteurs mentionnés ci-dessus rendent la parole spontanée, si variée dans ses réalisations, fort imparfaite du point de vue phonétique. En effet, ses segments, ses mots, se réduisent et se modifient au point de devenir méconnaissables. D'où la question de savoir si la parole spontanée comporte un inventaire particulier d'unités phonologiques. On ne peut répondre que par la négative, puisque la parole spontanée ne possède ni phonèmes particuliers ni unités suprasegmentales particulières. Cette réponse est dictée par la compréhension correcte de la relation qui unit langue et parole. Saussure lui-même, en distinguant ces deux phénomènes, affirmait que la langue est un système que nous déduisons de la parole : «La langue est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté» (Saussure 1916 [1972]: 160). La parole est possible car le système grammatical existe virtuellement dans le cerveau des locuteurs. La thèse affirmant la relation entre langue et parole fut formulée encore plus distinctement par Ščerba, qui écrivait :

Nous sont donnés dans l'expérience directe des faits liés au parler, c'est-à-dire l'énonciation de nos pensées, de nos sentiments, de nos désirs, etc, et, d'autre part, des faits liés à la compréhension de ce parler. [...] Ces processus postulent la présence de quelque chose qui les engendre et détermine ce qui devrait être appelé la langue. (Ščerba, 1947, p. 60)

La langue et la parole sont indissociables ; elles constituent, d'après Ščerba, deux faces d'un même phénomène. La parole n'est possible que grâce à l'existence dans la conscience de l'individu du système langagier, que celui-ci acquiert dans le processus de communication au moyen de la parole. Pour un «locuteur naïf», bien entendu, la langue est une totalité, ce qui correspond à la signification non-terminologique de ce mot. La maîtrise des modèles syntaxiques, celle de l'inventaire de mots et de morphèmes (et

à travers ceux-ci, de phonèmes), permet au sujet parlant de réaliser son énoncé, et, à l'interlocuteur, de le reconnaître.

Pouvoir reconnaître signifie percevoir correctement, ce qui à son tour est assuré par l'exacte transmission de la forme sonore de l'énoncé (l'image phonétique idéale) ou par la présence d'un contexte suffisant permettant d'enclencher le mécanisme de deviner. On reconnaît un mot lorsqu'on reconstruit la suite des phonèmes, qui forme l'image sonore du mot. Si cela n'a pas lieu, la perception sera erronée et le mot restera non reconnu. L'interlocuteur peut ne pas remarquer que le mot est déformé, mais s'il s'en rend compte (par exemple, /pap/), sa reconnaissance sera liée à la forme pleine (/papa/). Dans la parole spontanée, tel ou tel phonème (ou plutôt son allophone) peut être représenté par un phone possible seulement dans cette parole, mais qui ne comporte aucune caractéristique du phonème.

La spécificité des caractéristiques phonétiques de la parole spontanée consiste en leur variabilité. Ici, on pourra de nouveau renvoyer à Ščerba, qui cite les variantes suivantes du mot *govorit* [говорит 'parle, 3^e p.sg.'], qu'on rencontre dans différentes conditions phonétiques : [gʌvʌr'ít] [gəvʌr'ít] [gəvr'ít] [gər'ít] [gr'it] (Ščerba 1974 : 142). Il convient de noter que la variabilité des unités segmentales et suprasegmentales n'est pas identique. Ainsi, en russe, qui se distingue par une forte réduction des phonèmes (surtout vocaliques), la variabilité de la place de l'accent est fort peu probable. Il est difficile de s'imaginer qu'un locuteur de la langue russe, pour rapidement qu'il parle, prononce un mot avec un accent erroné, par exemple [rukú] à la place de [rúku], [nadá] à la place de [náda], etc.

La particularité de l'organisation phonétique propre à la parole spontanée est liée à une qualité fondamentale du langage, consistant en son «caractère redondant» en tant que code, qui en fait un moyen idéal de communication. Cette redondance a une double source : premièrement, les régularités de combinaison des unités langagières propres à un système linguistique, et, deuxièmement, les régularités statistiques d'apparition de telle ou telle unité dans la parole et leur ordre de succession, l'une par rapport à l'autre. On citera, comme exemple du premier cas,

mal'čik čitaet, mal'čiki čitajut ['le garçon lit, les garçons lisent'], où le nombre du substantif prédit celui du verbe,

mal'čik čital – devočka čitala ['le garçon lisait, la fille lisait'], où le genre grammatical prédit le genre du verbe,

bol'somu mal'čiku ['au grand garçon'], où le datif de l'adjectif prédit le genre du nom.

Comme exemples de régularité statistique (que l'on pourrait appeler probabilité linguistique, ou langagière), on pourrait citer

vernij drug ['un fidèle ami'], *dobryj čelovek* ['une bonne personne'], *valit' derevo* ['abattre un arbre'], *spat' na krovati* ['dormir sur un lit'],

où les combinaisons des premiers mots avec *drug*, *čelovek*, *derevo*, *krovat'*, sont statistiquement plus courantes qu'avec d'autres mots.

D'un point de vue purement linguistique, l'étude de la parole spontanée, et notamment celle de ses caractéristiques sonores, acquiert une importance capitale lorsque nous passons de la description empirique des phénomènes observés à l'interprétation théorique de ce qu'ils désignent pour expliquer les processus langagiers, notamment pour le rapport entre le système et la norme. Lors de l'étude du discours oral, la norme de prononciation (orthoépique, liée à l'image phonémique normative du mot, et orthophonique, liée à la réalisation normative des phonèmes) a une importance tout à fait particulière.

On sait que le système de la langue n'est pas uniquement un ensemble d'éléments, mais aussi un certain type de relations entre ces derniers, ainsi que les modèles de leur réalisation. De ce point de vue, le système inclut la distribution des éléments, leur combinaison et leur poids fonctionnel. Le système de la langue est un système de modèles qui ne se réalise pas pleinement dans des textes donnés; les capacités formelles que possède une langue peuvent ne jamais être utilisées pleinement.

Le système admet la possibilité de l'existence de plusieurs procédés de désignation d'une même unité (donc de variantes). Les limites de variabilité sont parfois fort larges. Ainsi, l'absence d'opposition phonologique des phonèmes /c/ et /č/ selon le critère de dur/mou permet la réalisation dans la langue russe d'un /c/ comme insuffisamment dur et d'un /č/ comme insuffisamment mou.

La forte variabilité des caractéristiques que présente la parole spontanée représente l'évolution future de la variabilité qu'admet le discours littéraire. Elle se manifeste dans l'augmentation du nombre des unités modifiées et du degré de leurs modifications (par exemple, d'une réduction maximale de la longueur de la voyelle jusqu'à sa complète disparition, une réduction de la phase de friction des affriquées, etc.)

La plus grande variabilité des caractéristiques sonores de la parole, comparée à la langue littéraire codifiée, conduit à quelques différences dans le fonctionnement, les relations et la fréquence des éléments de son système sonore. Ainsi, quoique la parole spontanée ne possède pas de phonèmes particuliers, son *système* [L.Šč. qui souligne] de phonèmes possède quelques particularités.

Passons maintenant à l'examen du sens réel de ce qu'on appelle les lois internes de l'évolution du langage, qui ne se laisse découvrir que dans leur opposition aux lois externes (extralinguistiques). On citera parmi ces dernières les changements dans la langue qui sont engendrés par des changements dans la vie sociale des individus, par l'évolution des rapports sociaux, celle de la production, celle de la culture, ainsi que par leurs contacts avec un milieu étranger et parlant un idiome différent. On citera

comme exemple de lois internes, l'extension de la terminaison *-a* à la place du *-y* au masculin pluriel, par exemple, *domá* à la place de la vieille forme *domý*, que l'on pourrait expliquer par la perte de l'opposition du pluriel et du duel, ou encore la terminaison *-a* à la place du *-y* au génitif qui a suivi la perte de la signification de quantité (*ložka čaja* [ложка чая 'une cuiller de thé'] et *zapax čaja* [запах чая 'le parfum de thé']). Comme exemple de lois extralinguistiques, on citera le mot *baranka*, qui à l'origine possédait uniquement le sens de «pain de blé en forme d'anneau», et qui signifie actuellement le volant d'une voiture. Ici, la vieille dénomination a été métaphoriquement transposée sur un nouvel objet grâce à une association par similitude.

La linguistique historique recourt couramment au «principe d'économie» introduit par A. Martinet (1960). Il se rapproche par son essence à ce que la vieille phonétique historique appelait «la loi du moindre effort». Martinet croyait que la raison des changements phonétiques réside dans l'aspiration à simplifier l'articulation. Il n'est pas difficile de remarquer que dans cette vision des choses, le but se substitue à la raison et la solution devient téléologique, contredisant une vision matérialiste des phénomènes langagiers.

Cependant, le locuteur poursuit un seul but, celui d'être compris, et, à cette fin, essaie (sans toujours s'en rendre compte) de parler de façon distincte. Sans aucun doute, il ne se rend aucunement compte de la façon dont son intention se réalise, ni des mouvements que réalise son appareil phonciatif, ni des différents segments de sa parole, ni des segments minimaux, des phonèmes. La parole produite comporte toujours des éléments des possibles modifications phoniques. Or ces modifications ne témoignent pas toujours de simplifications, à considérer qu'on puisse appliquer ce critère. Ainsi, en russe moderne, la tendance à la simplification de la phase occlusive de l'affriquée /č/ et par conséquent, son remplacement par un [š], comme par exemple dans [óš'en'] (*осень* 'automne') à la place du [óč'en'], du [š'as] au lieu du [č'as], du [noš'] au lieu du [noč'], etc., pourrait être interprétée comme une simplification de l'articulation, puisque l'affriquée est une consonne à deux composantes, alors que les consonnes occlusives comportent une composante. Toutefois, en russe moderne, on constate un remplacement fréquent des occlusives palatalisées antérieures (elle aussi à une composante) /t'/, /d'/ par des affriquées palatalisées [c'] et [z'], comme par exemple dans [c'íxa] à la place du [t'íxa], du [z'en'] au lieu du [d'en'], etc.

Les raisons de ces phénomènes résident dans le système phonologique et dans les oppositions qui lui sont propres. La langue russe ne possède pas les phonèmes /š'/ et /c'/, ni /z'/, raison pour laquelle les locuteurs du russe n'acquièrent pas l'habitude de la réalisation du trait correspondant dans ces phonèmes, d'où une variabilité dans leur prononciation, qui par la suite peut conduire à une modification des

rappports phonologiques. L'opposition «affriquée/occlusive» peut ainsi se transformer en une opposition «palatalisée/non-palatalisée».

En phonétique historique, on n'a pas l'occasion d'observer le processus évolutif de façon directe, c'est-à-dire comment surviennent et évoluent les changements. Les régularités d'ordre général dans la réalisation des unités sonores sont typiques pour une langue concrète dans différentes périodes de son existence, et une analyse détaillée des phénomènes de la parole actuelle peut s'avérer utile pour élucider les mécanismes qui ont déterminé les résultats de certains changements s'étant déroulés dans le passé. La parole spontanée, qui, comme il a été dit plus haut, se distingue par une forte variabilité dans l'expression phonique des unités sonores, fournit de ce point de vue au chercheur un matériau fort fructueux. Connaître les directions possibles que suivent les changements sonores, qui se déroulent notamment dans la parole spontanée, permet d'inclure dans les phénomènes explicables et expliqués des faits appartenant au plan lexico-grammatical. Cela nous permet de supposer que dans la plupart des cas, les modifications ont été engendrées dans le cadre de la parole spontanée. Ainsi, les formes comme *-s* (dans *da-s* à partir du *da*, *sudar'* ['oui, Monsieur']), le *by* (à partir du *byx* ['j'étais']), *net* (à partir du *ne-est'* ['non-il y a']), etc.

© Lia Bondarko, Ljudmila Verbickaja, Lev Zinder,
Natalia Svetozarova, Alla Štern

Traduit du russe par Elena Simonato et Jean-Baptiste Blanc

Traduit depuis l'original russe « Spontannaja reč' i sistema jazyka », in : *Fonetika spontannoj reči*, 1988, Leningrad: Izdatel'stvo Leningradskogo universiteta, p.4-11.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- SAUSSURE Ferdinand de, 1916 : *Cours de linguistique générale*, Genève : Payot, réed. 1972.
- ŠČERBA Lev, 1974 (recueil comportant plusieurs articles): *Jazykovaja sistema i rečevaja dejatel'nost'*, Leningrad: Nauka ['Système de la langue et activité langagière']